

«La France s'est considérée comme l'éducatrice de ses colonies»

Patrick Sevaistre, membre du comité de direction du CIAN. Membre du bureau de la Commission Afrique des conseillers du commerce extérieur de la France.



La grande différence entre pays africains anglophones et francophones remonte loin. Elle tient à la différence de culture politique entre les anciens colonisateurs : la culture politique française selon laquelle sphère publique et sphère privée poursuivent des logiques opposées, contrairement à la culture anglo-saxonne où le processus de développement repose sur une relation gagnant-gagnant avec le secteur privé. Notre inconscient collectif reste profondément marqué par la colonisation romaine qui a duré 500 ans et qui, entre autres choses, nous a appris le sens et un très grand respect de l'Etat au point de l'écrire depuis avec un «E» majuscule. La mythologie romaine laisse des traces : Mercure est le dieu du commerce... mais aussi celui des voleurs ! Depuis, en France, le «logiciel» jacobin, étatiste, bonapartiste, gaullien a relayé, au fil des siècles, l'héritage romain, celui de la tradition chrétienne catholique, puis celui des Lumières et de la Révolution. Cette chaîne «logicielle» aboutit dans notre inconscient à un mépris des affaires et du capitalisme, et à l'inverse, à une sacralisation de l'État et de la haute fonction publique qui fait que, chez nous, le service de l'État a une grandeur que

le service de la seule économie n'aura jamais. Notre gestion coloniale (la gestion coloniale - ndlr-) a été marquée par ce «virus». Nous avons en effet appliqué à nos colonies un système jacobin où tout était décidé à Paris et nous avons voulu privilégier un modèle d'assimilation là où les Britanniques ont poussé un modèle d'association. La France s'est considérée comme l'éducatrice de ses colonies, ce qui s'est traduit par l'envoi de missionnaires et d'administrateurs civils avec l'objectif de créer à l'échelle de l'Empire une France semblable à celle de l'Hexagone. Résultat : la colonisation française a été plutôt une colonisation de fonctionnaires et de missionnaires, alors que la colonisation britannique a été plutôt une colonisation de commerçants et de fermiers avec une forte empreinte «secteur privé».

La culture britannique, qui n'est pas celle d'un peuple unique, mais celle du Royaume-Uni avec ses peuples anglais, gallois, écossais et irlandais gardant leurs coutumes et leurs histoires. Ce qui fait que les Britanniques ont gouverné leurs colonies en conservant les institutions locales (indirect rule). Dans son expansion coloniale, le gouvernement de Londres n'a jamais cherché à assimiler les populations soumises et a conservé leurs organisations, leurs

coutumes et leurs langues dans une logique d'association qui mettait en commun les richesses de son empire, le Commonwealth.

De ce fait, l'ère postcoloniale n'a pas débouché dans les deux Afrique sur les mêmes comportements entre anciens colonisés et colonisateurs. Les ex-colonies britanniques ne font pas grief à l'ancien colonisateur d'un passé sans cesse ressassé. De leur côté, les Anglais ne se sentent pas aussi impliqués que nous dans les crises qui secouent leurs ex-colonies.

Résultat, aujourd'hui les champions africains de la compétitivité (cf. le classement du World Economic Forum) sont principalement anglophones (à l'exception du Rwanda). Ils ont pour caractéristiques d'avoir développé une conception holistique à long terme du développement sur la base d'une relation gagnant-gagnant avec le secteur privé qui a permis de créer une culture de la compétitivité et de la responsabilité. De mon point de vue, c'est la grande supériorité des pays africains anglophones.

En effet, cela n'a pas été le cas des pays d'Afrique francophone. C'est encore plus vrai de La Zone franc avec une monnaie sur évaluée qui a joué un rôle très négatif.

I.S

AVIS D'EXPERT

«Les Anglophones ont des mentalités d'entrepreneurs»

Jacques Manlay, expert Afrique anglophone du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)



Les pays colonisés par les puissances européennes étaient au départ différents tant par leur population que par leurs richesses naturelles existantes (ou à venir). Si la France a fait plutôt du copier-coller de son administration, l'Angleterre a toujours appliqué la loi «indirecte» et a gardé les structures locales civiles et religieuses ; au lendemain des indépendances, cela a facilité la construction des institutions. Les pays anglophones, associés dans le cadre du Commonwealth, se sont émancipés plus vite que les francophones ; ils n'ont dû compter que sur eux-mêmes et après des dif-

ficultés, ils sont parvenus à une «gouvernance apaisée», dont l'illustration se trouve dans les résultats d'élections, parfois serrées et contestées en justice, sans débordement. Le droit des affaires a suivi naturellement.

La langue anglaise prédisposait à l'ouverture sur l'extérieur et la mondialisation a été une opportunité extraordinaire. Les Anglophones se sont habitués très vite à la concurrence, ils ont des mentalités d'entrepreneurs dans le bon sens du terme. Ils sont habitués aux changements de situation, s'adaptent très vite et sont en position de choisir leurs partenaires écono-

miques (Chine, Brésil, Turquie, Inde, etc.). Les capitaux du monde anglo-saxon (fonds de pension, la «City») se sont investis massivement dans leur économie. Les pays francophones sont plus dans une économie administrée qui trouve une justification dans les pays pauvres, mais moins dynamique...

Le développement des échanges transafricains, même si pour des raisons linguistiques et de mentalité il se fait en priorité entre pays de langue identique, devrait aider les pays francophones.

Ibrahim Souleymane